



MAIRIE D'ORLÉAT

4 rue de Fougères
63190 Orléat

Tél : 04 73 73 13 02

Fax : 04 73 73 10 32

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FEVRIER 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 16 Votants : 18

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept février, le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 février 2023.

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-Louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND, Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Cédric DAUDUIT, Rémi CHABANAT, Stéphanie YVERNAULT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNER, Sylvette MARECHAL, Héloïse FERRIER.

Ont donné procuration : Richard PONCEPT à Sylvette MARECHAL
Nicole MARQUES à Cédric DAUDUIT

Absent : Cindy FOUR

Sylvette MARECHAL est désignée secrétaire de séance.

DELIBERATION

**FIC 2023 : Sobriété énergétique : Bâtiments communaux : Groupe Scolaire ; Salle des fêtes
N°2023/02/15**

Objet : Finances locales : Subventions

Madame le Maire informe le conseil municipal suite à l'évolution du coût de l'énergie et dans l'objectif d'accélérer la transition écologique dans les territoires, la commune souhaite prendre des mesures à gain rapide par l'installation de pilotage des systèmes de chauffage ainsi que modernisation des systèmes d'éclairage (led) au groupe scolaire, salle des fêtes, bâtiments communaux. Le remplacement de l'éclairage en led. Les travaux concernant le groupe scolaire seront en 2 tranches : Tranche 1 : pilotage à distance du système de chauffage, éclairage led, désembouage plancher chauffant et isolation des combles. Tranche 2 : Rénovation du groupe scolaire : isolation, changement huisserie etc....

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention dans le cadre du FIC 2023.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Financements publics			
Etat	Fonds Verts-DSIL	18 876.99 €	
Département	FIC	22 915.80 €	20%

AR Prefecture

063-216302653-20230227-20230215-DE
Reçu le 14/03/2023

Département	FIC Bonus	17 186.85 €	15%
Auto-financement			
Fonds propres		55 600.18 €	35%
Total HT		114 579.82 €	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : Juillet – Août 2023

Date prévisionnelle de fin de l'opération Juillet – Août 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- approuve la réalisation du projet présenté estimé à 114 579.82€ HT
- approuve le plan de financement exposé
- autorise Madame le Maire à déposer le dossier de subvention auprès des services du Département

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.



Fait à Orléat, le 27 février 2023

AR Prefecture

063-216302653-20230227-20230215-DE
Reçu le 14/03/2023